Nations Unies A/64/325

Assemblée générale

Distr. générale
24 août 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Point 51 de l'ordre du jour provisoire*
Culture de paix

Dialogue, entente et coopération entre les religions et les cultures au service de la paix

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités qu'ont menées les principales institutions des Nations Unies œuvrant dans le domaine du dialogue entre les religions et les cultures et s'employant à mettre en œuvre la résolution 63/22 de l'Assemblée générale. Il fournit aussi un aperçu général des autres grandes initiatives régionales et mondiales dans ce domaine. Le rapport présente en outre le résultat des consultations menées par le Secrétariat, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), sur la possibilité de proclamer une décennie des Nations Unies pour le dialogue entre les religions et les cultures. Il est à lire en parallèle avec le rapport d'activité annuel du Directeur général de l'UNESCO sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, 2001-2010.

* A/64/150.

09-49271 (F) 300909 300909

Merci de recycler

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 63/22 de l'Assemblée générale intitulée « Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix ». Il rend compte des principales activités qu'ont menées les organismes des Nations Unies pour promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures depuis l'adoption de la résolution et donne un aperçu général des autres grandes initiatives régionales et mondiales dans ce domaine. Le rapport contient aussi, pour faire suite à la même résolution, des informations sur l'issue des consultations menées par le Secrétariat, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), sur la possibilité de proclamer une décennie des Nations Unies pour le dialogue entre les religions et les cultures.

II. Activités menées par les organismes des Nations Unies pour promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures

A. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

2. Comme suite à la résolution 34 C/46 adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa trente-quatrième session (16 octobre-3 novembre 2007), dans laquelle la Conférence exprimait le souhait que l'année 2010 soit proclamée « Année internationale du rapprochement des cultures », et aux deux résolutions connexes de l'Assemblée générale (62/90 et 63/22), le Conseil exécutif de l'UNESCO, dans sa décision 181 EX/52 adoptée en avril 2009, a invité le Directeur général à élaborer un projet de plan d'action pour la préparation de la célébration de l'Année internationale et a appelé tous les États Membres à verser des contributions extrabudgétaires pour financer ce plan d'action.

3. Pour faire suite à cette demande, le 15 mai 2009 le Directeur général a adressé une lettre circulaire à tous les États Membres, aux organisations intergouvernementales et aux organisations non gouvernementales ayant un statut officiel auprès de l'UNESCO ainsi qu'à d'autres partenaires privilégiés pour les inviter à prendre part aux activités prévues pour célébrer cette année internationale. Il leur était demandé en particulier de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action qui aurait le double objectif de sensibiliser la communauté internationale aux vertus de la diversité et du dialogue interculturel en réaffirmant par des exemples concrets que chaque culture et chaque civilisation sont tributaires des autres, et de lutter pour les droits de l'homme et contre les nouvelles formes du racisme et de la discrimination. Il était précisé que le plan devait :

a) Adopter une approche holistique intégrant l'approche des autres organismes des Nations Unies, des États, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales (ONG);

b) Faire fond sur l'expérience de l'UNESCO dans ce domaine;

c) Promouvoir des exemples positifs et des projets originaux, notamment à l'occasion d'événements de l'actualité politique et culturelle, aux niveaux national, régional et international;

d) Lancer un appel pour mobiliser des fonds extrabudgétaires, en vue de financer des projets pertinents.

4. Un projet de plan d'action sera examiné par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa cent quatre-vingt-deuxième session, en septembre 2009, et par la Conférence générale à sa trente-cinquième session, en octobre 2009. Son élaboration est coordonnée par le Secteur de la culture de l'UNESCO, en étroite coopération avec les autres domaines d'activité de l'Organisation – l'éducation, les sciences naturelles, les sciences humaines et sociales, la communication et l'information – afin de garantir l'approche intersectorielle nécessaire.

5. S'agissant du dialogue entre les religions, l'UNESCO a mené récemment les activités suivantes, dont certaines sont en cours de réalisation :

a) Réunion annuelle du Programme UNTIWIN et de chaires de l'UNESCO sur le dialogue interreligieux pour la compréhension mutuelle, tenue dans l'Oregon (États-Unis) du 9 au 12 mai 2009;

b) Réunion d'experts sur le thème « Christianisme et Islam dans le contexte de la culture contemporaine », tenue les 2 et 3 juin 2009 à l'initiative de la Chaire UNESCO d'étude comparée des traditions spirituelles, de leurs cultures spécifiques et du dialogue interreligieux établie à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), en partenariat avec la Chaire UNESCO d'étude comparée des religions, de la médiation et du dialogue établie à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, avec le soutien des bureaux de l'UNESCO à Moscou et Beyrouth;

c) Colloque sur le dialogue interreligieux et les traditions spirituelles, tenu au bureau de l'UNESCO à Dakar les 8 et 9 juin 2009;

d) Participation à un haut niveau (Président du Conseil exécutif) au troisième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles tenu à Astana les 1er et 2 juillet 2009;

e) Préparation d'une étude par une équipe composée de jeunes de plusieurs régions et confessions, sous la coordination de Arigatou International et la supervision générale de l'UNESCO, visant à associer de nouveaux participants au dialogue sur les religions. Cette étude sera présentée en novembre 2009; elle recensera les activités que mène la jeunesse pour promouvoir le dialogue interconfessionnel. Une étude similaire est en cours en Afrique de l'Est pour recenser les activités menées par et pour des femmes pour promouvoir le dialogue interconfessionnel. Cette seconde étude sera étendue à d'autres régions en 2010;

f) Colloque à l'intention des jeunes, en marge de l'assemblée du Parlement des religions du monde qui se tiendra en décembre 2009 à Melbourne (Australie). Les participants examineront le rapport d'Arigatou International sur les activités menées par les jeunes pour promouvoir le dialogue interconfessionnel et élaboreront un projet de plan d'action visant à faire en sorte que les jeunes jouent davantage un rôle moteur dans le dialogue interconfessionnel.

B. Alliance des civilisations

6. Pendant la période considérée, l'une des grandes priorités de l'Alliance a été de veiller au succès de son deuxième Forum, organisé en avril 2009 à Istanbul à

l'invitation du Gouvernement turc, et de mettre au point un mécanisme pour assurer la mise en œuvre des projets lancés au Forum de Madrid.

7. Des efforts importants ont été déployés pour consolider les trois piliers de l'Alliance – gouvernements, organisations internationales et société civile – et renforcer les principales composantes de sa structure. L'expansion et la consolidation progressives du Groupe des Amis et la création d'un réseau mondial d'organismes de la société civile ont permis à l'Alliance de progresser vers ses objectifs selon trois axes principaux, à savoir l'intégration des objectifs de l'Alliance dans les programmes nationaux à travers la mise en œuvre de plans nationaux pour le dialogue interculturel, l'association de l'Alliance aux processus régionaux afin de créer des synergies et de faire fond sur les efforts en cours et l'association des diverses composantes de la société civile à des activités communes menées sous les auspices de l'Alliance ou sous sa direction.

8. Le soutien à l'Alliance des civilisations a continué de croître, avec une augmentation de 21 % du nombre de ses membres, qui sont passés de 85 à 103. Encouragés par le Haut-Représentant, Jorge Sampaio, des membres du Groupe des Amis ont nommé des points de contact chargés de surveiller la mise en œuvre des plans nationaux et de travailler en concertation avec le secrétariat de l'Alliance. Depuis le début de la période considérée, 69 points de contact ont été nommés par des pays et 14 par des organisations internationales. Au Forum d'Istanbul, 10 pays ont annoncé leur plan d'action : l'Albanie, l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, la Fédération de Russie, le Monténégro, le Portugal, le Qatar, la Roumanie et la Slovénie.

9. L'Alliance a continué d'élargir et de renforcer son réseau de partenaires. Au Forum d'Istanbul, elle a signé de nouveaux accords avec sept organisations internationales afin d'étendre ses réseaux de partenaires et de démultiplier son avantage concurrentiel. Elle a également établi des plates-formes de coopération avec deux groupes importants : les fondations et le secteur privé. Pour donner suite à un engagement pris à Madrid, le groupe des fondations a décidé de créer un réseau international des fondations. En ce qui concerne le secteur privé, l'Alliance a travaillé en partenariat avec le Pacte mondial de l'ONU au lancement d'une publication sur le rôle novateur joué par le monde des affaires dans la gestion des questions concernant la diversité transculturelle sur le lieu de travail et dans les communautés, intitulée « Faire des affaires dans un monde multiculturel : défis et opportunités ».

10. L'Alliance a également fait porter ses efforts sur la mise en œuvre et la consolidation des programmes et projets lancés au Forum de Madrid en janvier 2008 ainsi que sur les nouvelles initiatives qui ont été élaborées depuis. Ces initiatives, dans lesquelles l'Alliance joue un rôle moteur ou intervient comme facilitateur, sont décrites brièvement ci-dessous.

11. Le dispositif d'information rapide des médias a été mis en place par l'Alliance au Forum de Madrid. En moyenne, trois à quatre communiqués de presse sont envoyés chaque mois à une liste de plus en plus fournie de contacts (plus de 7 000 actuellement) dans le monde des médias pour alerter les journalistes sur des questions d'ordre interculturel auxquelles ils seraient susceptibles de consacrer des articles et leur communiquer des noms d'experts disposés à donner leur éclairage sur ces questions. Un partenariat a été établi avec la Commission européenne et avec la Fondation Anna Lindh en vue de la création d'un réseau d'experts dans la région

euroméditerranéenne, qui sera chargé d'appuyer les travaux des professionnels des médias qui couvrent les tensions et les conflits interculturels existant dans cette région.

12. Le projet de centre d'information en ligne de l'Alliance pour l'initiation aux médias (aocmedialiteracy.org) a progressé. Cette base de données consultable en ligne sur les organismes, ressources et pratiques de référence, qui aident à combattre les stéréotypes culturels et à développer des capacités d'analyse critique pour l'évaluation des messages des médias, est devenue un portail reconnu au plan international, avec plus de 16 000 visiteurs par mois. Par ailleurs, la mise en service du centre d'information en ligne sur les religions et les croyances (aocerb.org) est terminée. Ce centre donne accès à des directives et des matériels didactiques sur les diverses religions et croyances du monde ainsi que sur l'éthique, la tolérance et la citoyenneté. Parallèlement à ces travaux, l'Alliance des civilisations est en train de constituer un réseau pour la recherche, qui rassemble un petit groupe d'institutions du monde entier qui s'emploient à encourager les échanges transculturels dans le domaine de l'éducation.

13. Au début de 2009 ont été menés des travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un programme de bourses d'études de l'Alliance, qui doit permettre à de nouveaux leaders émergents d'Amérique du Nord, d'Europe et de pays majoritairement musulmans de se familiariser avec les médias, la culture, la vie politique, les institutions, la société civile et la religion des pays des uns et des autres. Ce projet, qui a été annoncé à Istanbul, deviendra opérationnel au second semestre de 2009.

14. La phase pilote du Fonds de solidarité pour la jeunesse a été menée à bien comme prévu. Ce fonds a fourni le financement initial à des initiatives remarquables mises sur pied par des jeunes pour promouvoir des relations constructives à long terme entre des jeunes d'horizons culturels divers. Après analyse des enseignements tirés de cette phase pilote, la phase suivante du programme devrait être lancée, à une plus grande échelle, à la fin de 2009. En collaboration avec des partenaires de la jeunesse, l'Alliance a élaboré une stratégie en faveur des jeunes qui prévoit une série d'initiatives visant à promouvoir la contribution des jeunes à une meilleure entente transculturelle. En outre, le Mouvement mondial de la jeunesse de l'Alliance des civilisations lancé au Forum d'Istanbul vise à mobiliser les organisations et personnalités de la jeunesse et à renforcer l'attachement aux principes et aux activités de l'Alliance. Par ailleurs, l'élaboration de la section jeunesse du site Web est à présent terminée.

15. En ce qui concerne les migrations, quatrième domaine d'action identifié dans le rapport du Groupe de haut niveau, des plans préliminaires ont été établis en vue de la création d'un centre d'information en ligne sur la migration et l'intégration, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Un festival du film vidéo jeunesse sur la migration, l'intégration, l'identité et la diversité, intitulé Plural+, a également été lancé au Forum d'Istanbul avec l'OIM et d'autres partenaires.

16. Annoncé au Forum de Madrid, le projet Silatech, une initiative en faveur de l'emploi des jeunes lancée par le cheikh Hamad Bin Khalifa al Thani et la cheikha Mozah bint Nasser al Misnad, du Qatar, est aujourd'hui pleinement opérationnel. Il a permis d'établir des alliances avec des partenaires pour promouvoir la création d'emplois et d'entreprises.

17. À Istanbul, le Fonds pour les médias de l'Alliance des civilisations, un projet autonome associé, a dévoilé sa stratégie à trois volets, qui comprend la réalisation d'études devant permettre de mieux comprendre l'impact des médias sur les comportements, des activités de sensibilisation aux conclusions de telles études par le biais d'une campagne mondiale axée sur l'industrie des médias, et la production et la distribution de contenus pour le cinéma, la télévision et les nouveaux médias qui œuvrent en faveur d'un rapprochement interculturel.

18. Au Forum d'Istanbul, Cisco Systems Inc. a lancé, en collaboration avec l'Alliance des civilisations, le concept de Dialogue Café. Le Dialogue Café met en liaison divers groupes de citoyens du monde entier grâce à une technologie de vidéoconférence de troisième génération, créant ainsi un nouvel espace d'innovation sociale au niveau mondial.

19. Au lendemain de la crise de Gaza, un ensemble de projets a été élaboré conjointement par l'Alliance et des organismes partenaires. Appelée « Restaurer la confiance, reconstruire les ponts », cette initiative prévoit une série d'actions communes pour aider à restaurer la confiance dans le dialogue euroméditerranéen et à reconstruire des passerelles d'échanges humains et culturels entre les sociétés de la région. Cette initiative, encouragée par plusieurs gouvernements, réunit la Fondation Anna Lindh, l'UNESCO, l'Organisation de la Conférence islamique, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et l'Union des universités de la Méditerranée (UNIMED).

20. Enfin, le second Forum de l'Alliance des civilisations a mobilisé un grand nombre de partenaires engagés, allant des organisations internationales aux médias. Les 6 et 7 avril 2009, plus de 1 500 participants, dont plusieurs chefs de gouvernement, plus de 50 ministres, des responsables politiques, des fondations, des médias et des responsables communautaires du monde entier, se sont réunis à Istanbul pour forger de nouveaux partenariats et dégager des idées en vue d'instaurer un climat de confiance et de coopération entre les diverses communautés. Le Forum a également été l'occasion de dresser un inventaire des initiatives de l'Alliance des civilisations et de lancer des projets pratiques en collaboration avec la société civile et des partenaires du monde de l'entreprise. Le programme du Forum comprenait notamment une foire aux idées où ont été présentés certains projets de la société civile parmi les plus enthousiasmants et les plus novateurs, mais aussi parmi les moins connus, visant à promouvoir l'entente interculturelle.

21. Les prochains Forums de l'Alliance se tiendront au Brésil en mai 2010, au Qatar en 2011 et en Autriche en 2012.

C. Université des Nations Unies

22. Un projet de recherche mené conjointement par l'Université des Nations Unies et l'Institut international d'Oslo de recherches pour la paix a débouché récemment sur la publication d'un ouvrage intitulé *World Religions and Norms of War*, qui examine les orientations données par les grandes religions sur les questions de savoir dans quelles circonstances une guerre peut se justifier et quelles méthodes et quelles cibles sont autorisées dans les conflits armés. L'ouvrage montre comment l'attitude et le discours des grandes religions du monde sur l'éthique de la guerre ont évolué au fil du temps, en analysant le contexte historique et l'interprétation des

normes dans chacune de ces religions et en établissant des liens avec les problèmes spécifiques aux guerres modernes. Cette étude fait ressortir à la fois des concordances et des divergences de vues entre les religions et expose les débats internes qui ont eu lieu au sein de chacune des communautés religieuses au moment où elles ont dû se prononcer sur des questions d'ordre moral pressantes comme celles de la guerre offensive et défensive, de la protection des non-combattants, des tactiques asymétriques, du terrorisme et des armes de destruction massive. L'ouvrage a été lancé à l'occasion de plusieurs manifestations à fort retentissement qui se sont tenues au Siège de l'ONU à New York, au United States Institute of Peace à Washington et à Londres et Oxford, avec la participation d'orateurs tels que l'archevêque Migliore, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies, et le docteur Bawa Jain, Secrétaire général du Conseil mondial des chefs religieux. Il a suscité un grand intérêt au sein des communautés universitaire, religieuse et politique, avec plus de 400 exemplaires vendus à l'issue des premières semaines de publication.

23. L'Université des Nations Unies et l'Université de l'Alberta au Canada ont organisé une conférence internationale intitulée « Towards the Dignity of Difference: Neither the Clash of Civilizations nor the End of History », qui se tiendra les 3 et 4 octobre 2009 avec la participation de personnalités éminentes, parmi lesquelles Tariq Ali, Benjamin Barber, Hamid Dabashi, Robert Cox et Hassan Hanafi. Cette conférence marquera le lancement d'un projet de recherche d'une durée de trois ans qui devrait déboucher sur la publication d'un ouvrage et d'un numéro spécial d'une revue universitaire renommée. Le projet consistera à étudier quels ont été les effets et les répercussions du discours occidental présenté par Samuel Huntington dans *Le Choc des civilisations* et par Francis Fukuyama dans *La fin de l'Histoire*. Il s'intéressera également au problème de l'extrémisme radical et aux stratégies de lutte contre les extrémismes menées par les États-Unis, en expliquant la nécessité de mettre au point une stratégie différente – une troisième voie – mettant l'accent sur la « dignité de la différence » et encourageant le « dialogue entre les civilisations ». Le projet vise à remettre en cause le discours dominant et ethnocentrique, à examiner les mesures actuelles de lutte contre l'extrémisme radical et à définir ce que signifie la « dignité de la différence » sur le plan de la politique étrangère.

24. L'Université des Nations Unies et la University of Notre Dame (États-Unis) ont lancé un projet commun sur les lieux saints et la propriété des biens religieux prévoyant la tenue de deux colloques, l'un à Rome en décembre 2008 et l'autre à Jérusalem en décembre 2009. Le projet examine les questions de la propriété des biens religieux et des droits d'accès aux lieux saints, sous la forme d'études de cas portant sur les Balkans, Jérusalem et le Vatican. L'UNESCO sera sollicitée pour aider à diffuser les conclusions de cette étude, notamment au moyen de la publication d'un ouvrage contenant des recommandations sur les changements éventuels à apporter aux législations nationales.

D. Fonds des Nations Unies pour la population

25. Pendant la période considérée, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a enregistré des progrès remarquables dans la mobilisation et le renforcement de ses réseaux régionaux interconfessionnels pour la population et le développement. Le Forum mondial des organisations confessionnelles pour la

population et le développement organisé par le FNUAP à Istanbul les 20 et 21 octobre 2008, qui a réuni plus de 160 organisations confessionnelles et dirigeants religieux de plus de 50 pays représentant toutes les grandes religions et toutes les régions du monde, a apporté une contribution majeure à la promotion des objectifs du Millénaire pour le développement et du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Le thème des consultations était le renforcement de la collaboration entre les organisations confessionnelles et le FNUAP dans les domaines de la santé de la reproduction, de l'égalité des sexes et de la population et du développement.

26. Le Forum mondial a aussi permis de réunir les grandes organisations confessionnelles qui avaient participé à quatre consultations régionales sur le renforcement des partenariats tenues à Durban (Afrique du Sud), à Kuala Lumpur, au Caire et à Buenos Aires. Le Forum a débouché sur le lancement du Réseau mondial interconfessionnel sur la population et le développement, après que les dirigeants religieux des communautés bouddhiste, chrétienne, hindoue, juive, musulmane et sikhe et les organismes de soins de santé communautaires ont affirmé leur volonté de renforcer leur coopération pour faire progresser la condition humaine et le développement. Les membres du Réseau se distinguent tous par l'importance des services de santé qu'ils dispensent à leur communauté (qui représentent, dans certains cas, 30 à 65 % de l'ensemble des services de santé primaire), mais aussi par leur engagement dans le domaine de la protection des droits de l'homme et de la dignité humaine. À Istanbul, les membres du Réseau ont adopté le Consensus d'Istanbul, qui définit les modalités du partenariat avec le FNUAP.

27. Depuis le lancement du Réseau interconfessionnel, le FNUAP a continuellement tiré les enseignements de ses partenariats avec les organisations confessionnelles. Les réseaux régionaux interconfessionnels d'Afrique et de l'Asie-Pacifique ont mené de nombreuses activités en collaboration avec les bureaux de pays du FNUAP dans les domaines de la santé maternelle, des migrations et du recensement. Le bureau du FNUAP au Guatemala a collaboré avec l'Université de Georgetown pour établir un relevé du rôle joué par les organisations confessionnelles dans le développement socioéconomique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

28. Conscient de l'importance capitale des partenariats établis avec les organisations confessionnelles, ainsi que de leur complexité et de leur particularité, le FNUAP a produit une note d'orientation sur l'utilisation des organisations confessionnelles comme agents du changement, dans laquelle sont décrits la raison d'être de ces partenariats, les principes qui les gouvernent et leurs modalités de fonctionnement. Cette note d'orientation a été adressée aux 119 bureaux de pays du FNUAP et communiquée aux points de contact des organisations confessionnelles dans les organismes apparentés des Nations Unies.

29. L'édition de 2008 du rapport phare du FNUAP sur l'état de la population mondiale a traité essentiellement des approches du développement sensibles à la culture. Le rapport, intitulé *Lieux de convergence : culture, genre et droits de la personne*, fait valoir que la culture occupe et a toujours occupé une place centrale dans le développement et formule des observations fondées sur l'expérience à l'intention des spécialistes du développement souhaitant développer leur « maîtrise de la culture ».

30. Une autre publication du FNUAP, intitulée *Culture Matters: A Legacy of Engaging Faith-Based Organizations*, établit un relevé des partenariats que le FNUAP a mis en place avec des organisations confessionnelles aux niveaux national et régional dans les domaines de la population et du développement et propose une analyse des pratiques de référence et des enseignements tirés, y compris une liste annotée des principales ressources existant sur la question de la culture et du développement.

31. Le FNUAP, avec le concours de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse, a également produit un manuel de formation aux approches sensibles à la culture de la programmation en matière de développement, qui établit des liens avec l'approche axée sur les droits de l'homme et met l'accent en particulier sur l'égalité des sexes. Ce manuel a servi de support pour l'élaboration d'ateliers de formation au renforcement des capacités organisés à l'intention de cinq équipes de pays des Nations Unies, en Jordanie, en Iraq, en République islamique d'Iran, au Bangladesh et au Brésil.

32. Une série d'indicateurs du développement socioculturel se rapportant au mandat stratégique du FNUAP ont été mis au point. Ces indicateurs, conçus sur la base du Plan stratégique 2008-2011 du FNUAP, feront l'objet d'une évaluation visant à mesurer leur utilité, dans le cadre de la stratégie globale de suivi et d'évaluation du FNUAP et de l'engagement que celui-ci a pris d'assurer une gestion axée sur les résultats.

33. Par ailleurs, le FNUAP a continué de jouer un rôle de chef de file en convoquant le groupe de travail informel interorganisations sur les organisations confessionnelles (auquel participent le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Département des affaires économiques et sociales et ONU-Habitat). Le groupe de travail, qui avait antérieurement décidé de mener des consultations sur les partenariats avec les organisations confessionnelles, chargera plusieurs de ses membres de s'exprimer sur ces engagements au Parlement des religions du monde qui se tiendra à Melbourne (Australie) en décembre 2009.

34. En mai 2009, le FNUAP a participé au premier dialogue approfondi organisé par l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones afin de présenter les activités qu'il mène avec les peuples autochtones et les minorités ethniques d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie et en leur faveur et de prendre l'avis de l'Instance permanente sur la façon dont il devrait procéder, sur le plan de la programmation, pour agir au bénéfice de ces communautés. Le FNUAP a également organisé deux manifestations parallèles en marge de la réunion de l'Instance permanente.

35. Les 3 et 4 août 2009, le FNUAP a organisé à New York une table ronde internationale des organisations confessionnelles prestataires de services, dont l'objectif était de faire le point sur les progrès accomplis depuis le lancement du Réseau interconfessionnel à Istanbul, de débattre des principales recommandations concernant les mesures à prendre et d'établir l'ordre des priorités, et de décider des actions conjointes et des modalités d'engagement pour 2009-2011. Le 5 août 2009, le FNUAP a accueilli la deuxième réunion informelle du groupe de travail interorganisations sur les organisations confessionnelles, afin d'examiner la

possibilité de mener une action conjointe pour donner suite aux recommandations relatives aux partenariats avec l'ONU formulées à la table ronde.

36. Le FNUAP continue d'apporter un soutien à plusieurs initiatives de la société civile dans le but d'appuyer la collaboration Nord-Sud entre les femmes croyantes, de coordonner leur action et d'établir des liens avec les acteurs non confessionnels du développement et des droits de l'homme, pour promouvoir une culture de paix.

37. À l'échelon régional, en septembre 2009, le FNUAP organisera au Bélarus une consultation régionale des organisations confessionnelles axée sur l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, qui servira de cadre au lancement d'un cinquième réseau régional interconfessionnel. On établit actuellement un relevé des organisations confessionnelles de la région afin d'analyser leur point de vue sur diverses questions intéressant le FNUAP et l'aide qu'elles fournissent en la matière. En octobre, le FNUAP animera, en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth, un atelier régional de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme à l'intention des organisations confessionnelles et des chefs traditionnels d'Afrique, en République-Unie de Tanzanie.

38. Au niveau national, le bureau du FNUAP au Liban procédera à un recensement de toutes les organisations confessionnelles qui participent à des programmes de développement axés sur les femmes, les jeunes, l'égalité des sexes, la santé de la reproduction et le VIH/sida et sur d'autres questions connexes. En outre, le bureau de pays du FNUAP en République de Moldova collaborera avec l'OIM dans le cadre d'une initiative, menée conjointement avec l'Alliance des civilisations et d'autres partenaires, de festival de la jeunesse sur le thème de la migration, la diversité et l'identité.

39. Le FNUAP prévoit de publier d'ici à décembre 2009 plusieurs outils de savoir tenant compte de la diversité culturelle, notamment les rapports des forums régionaux interconfessionnels, les indicateurs du développement socioculturel et les conclusions d'une étude originale sur les facteurs socioculturels pouvant influer de manière positive sur la demande de services de santé en matière de sexualité et de procréation.

E. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

40. ONUSIDA a continué à promouvoir le dialogue œcuménique par le biais d'activités menées en collaboration avec les organisations religieuses dans le but d'appuyer une large gamme d'initiatives en partenariat avec des personnes vivant avec le sida. Des communautés religieuses mondiales touchent des millions de croyants, d'où la possibilité pour leurs chefs, de par l'influence particulière qu'ils exercent, de parler de manière responsable du VIH. Par le biais d'un réseau de partenariats et de conseillers, ONUSIDA s'emploie à encourager la participation de chefs religieux et d'organisations religieuses à la recherche d'une solution au problème du sida dans plus de 70 pays.

41. En 2008, ONUSIDA, en collaboration avec le FNUAP, a organisé une consultation initiale à laquelle ont participé des représentants de communautés religieuses, des personnes vivant avec le sida et des membres du personnel du secrétariat d'ONUSIDA et des coparrains, pour élaborer un projet de cadre

stratégique de participation des organisations religieuses à la lutte contre le VIH, lequel sera institué en 2009, selon le cadre de résultats d'ONUSIDA 2010-2011 fondé sur une action commune (Joint action for results: UNAIDS outcome framework for 2009-2011) et qui orientera les activités des coparrains d'ONUSIDA en leur permettant d'étendre leur partenariat à d'autres organisations religieuses de manière à favoriser l'accès universel à des services de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH en 2010.

42. En août 2008, ONUSIDA a organisé une conférence œcuménique dans le district fédéral de Mexico avant la Conférence internationale sur le sida. Il a également dirigé un séminaire à l'intention des organisations religieuses en collaboration avec l'Alliance œcuménique pour définir des stratégies intégrées de participation des organisations religieuses à la lutte contre le VIH. L'un des résultats pratiques enregistrés dans le cadre du partenariat avec l'Alliance œcuménique en 2009 aura été la tenue d'une consultation théologique sur la prévention du VIH, qui aura abouti à la publication par l'Alliance d'un guide à l'intention des groupes religieux sur la façon de mener le dialogue sur la prévention du VIH et celle d'informations théologiques destinées à permettre aux communautés chrétiennes de s'attaquer au problème de la prévention du VIH en s'inspirant de leur foi et de leurs croyances.

43. En 2010, Année internationale du rapprochement des cultures, ONUSIDA, en collaboration avec l'Alliance œcuménique, Cordaid et le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, organisera un sommet d'éminents chefs religieux dans le cadre de la lutte contre le VIH.

44. En 2008, la collaboration avec la World Evangelical Alliance a conduit à une déclaration ferme de la part des responsables évangéliques sur des mesures plus audacieuses en matière de lutte contre le VIH. Ils s'y sont engagés à définir une stratégie globale de lutte contre le VIH en coopération avec leurs réseaux membres, les personnes vivant avec le sida et d'autres partenaires. Les éléments de cette stratégie globale de lutte contre le VIH ont été exposés dans leurs grandes lignes par un groupe de travail appuyé par ONUSIDA au début de 2009.

45. En partenariat avec ONUSIDA, le secrétariat du programme national de lutte contre le sida du Ministère de la santé de Guyana a renforcé sa collaboration avec la hiérarchie religieuse guyanaise. Des chefs religieux eux-mêmes ont maintenant pris l'initiative d'établir un partenariat officiel sous forme de coalition appelé « Guyana National faith-and-hiv Coalition », initiative qui permettra d'assurer la participation de la hiérarchie religieuse à la lutte contre le VIH dans le cadre d'une approche intégrée. La coalition est formée de chefs religieux des cinq principales confessions à Guyana, à savoir le christianisme, l'islam, l'hindouisme, le bahaïsme et le rastafarianisme.

46. ONUSIDA a appuyé l'initiative novatrice de groupes religieux hindous dans le cadre de laquelle plus de 70 éminents chefs religieux venus des quatre coins de l'Inde se sont engagés à incorporer des informations sur le sida dans les programmes d'éducation et de formation religieuses de leurs futurs collègues, ainsi qu'à évoquer le sida dans leurs discours, rituels et festivals. La haute hiérarchie religieuse hindoue s'est engagée lors de la première réunion sur le thème « Faith in action: A Hindu leaders caucus on HIV/AIDS » (La foi dans l'action : forum des chefs religieux hindous sur le VIH/sida) à joindre ses efforts à ceux de la nation pour faire reculer le VIH.

F. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Conférence d'examen de Durban

47. Le document final de la Conférence d'examen de Durban, adopté le 24 avril 2009 (A/CONF.211/L.1), a souligné l'importance cruciale du dialogue interculturel et interreligieux comme moyen de prévenir, combattre et éliminer le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

48. Le document final a constaté avec satisfaction le nombre croissant d'initiatives visant à favoriser le dialogue interculturel et affirmé la nécessité d'intensifier l'engagement de toutes les parties intéressées dans un dialogue constructif et véritable procédant d'un respect et d'une compréhension réciproques (par. 23). La Conférence a engagé les États à mettre en œuvre les droits culturels par la promotion du dialogue et de la coopération interculturels et interreligieux à tous les niveaux, en particulier aux niveaux local et communautaire (par. 109). La Conférence a également demandé au Conseil des droits de l'homme de continuer à promouvoir le dialogue interculturel et interreligieux avec la participation renforcée de toutes les parties prenantes, notamment celle des collectivités locales.

49. Le document final a en outre pris note de la proposition du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) d'organiser, en coopération avec les parties prenantes régionales du monde entier et à la lumière des conclusions du séminaire d'experts du Haut-Commissariat sur les relations entre les articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, une série d'ateliers d'experts dans le but d'acquérir une meilleure compréhension des modèles législatifs, des pratiques judiciaires et des politiques nationales dans différentes régions du monde en ce qui concerne la notion d'appel à la haine, de façon à évaluer le degré de mise en œuvre de l'interdiction d'incitation, comme visé à l'article 20 du Pacte, sans préjudice du mandat du Comité spécial sur les normes complémentaires.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

50. Un séminaire d'experts sur les relations entre les articles 19 et 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, intitulé « La liberté d'expression et les appels à la haine religieuse qui constituent une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence », a été organisé à Genève les 2 et 3 octobre 2008 avec la participation de 12 experts et de plus de 200 observateurs, dont des représentants des gouvernements, des organismes des Nations Unies, des organisations régionales, des médias et des organisations non gouvernementales afin de contribuer à la prévention et à l'élimination de l'incitation à la haine religieuse et de ses conséquences néfastes sur les droits des individus et des communautés (A/HRC/10/31/Add.3).

Titulaires de mandats au titre des procédures spéciales

51. Le 22 avril 2009, le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance qui y est associée, M. Githu Muigai, la Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction, M^me^ Asma Jahangir, et le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, M. Frank La Rue, ont publié une déclaration conjointe à Genève évoquant les difficultés à diffuser des expressions offensant certains croyants (A/HRC/12/38). Outre les réponses juridiques à l'appel à

la haine et à la violence, les rapporteurs spéciaux ont souligné la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de l'intolérance par le biais d'un vaste ensemble de mesures, à prendre par exemple dans les domaines du dialogue interculturel et interreligieux, de l'éducation pour la tolérance et la diversité.

52. Dans sa résolution 63/181 sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction, l'Assemblée générale a souligné qu'il importait de poursuivre et de renforcer le dialogue entre les religions ou les convictions et en leur sein, à tous les niveaux et en l'ouvrant plus largement à tous, notamment aux femmes, et pris note avec satisfaction des travaux et du rapport d'activité de la Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction (A/63/161). On trouvera des informations sur ses activités et recommandations sur le dialogue interreligieux dans ses derniers rapports au Conseil des droits de l'homme (A/HRC/10/8) et à l'Assemblée générale (A/64/159).

G. Département de l'information

53. Le Département de l'information a continué à promouvoir et à faire prendre conscience à travers le monde des questions liées au dialogue interreligieux et interculturel par divers types d'activités.

Paix, tolérance et non-violence

54. Le Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles a organisé, avec l'Istituto d'Istruzione Superiore, la quatrième édition d'une exposition intitulée « Fax for Peace, Fax for Tolerance », rassemblant des messages télécopiés sur la paix et la tolérance.

55. Le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à New Delhi a donné lecture du message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée internationale de la non-violence marquée par une réunion de prière multiconfessionnelle télévisée à l'échelle nationale près du monument érigé à l'endroit où le mahatma Gandhi a été assassiné.

56. Le Centre d'information des Nations Unies à Moscou a organisé une manifestation spéciale et tenu une exposition de peintures pour célébrer la Journée internationale de la tolérance. Les orateurs ont déploré à cette occasion la montée de l'extrémisme et préconisé le dialogue interculturel et la défense des droits de l'homme. Le Directeur du Centre d'information a également fait le point des activités menées par les Nations Unies dans le domaine du dialogue interculturel à la conférence annuelle de l'International Centre of the Roerichs, une organisation non gouvernementale au service du dialogue entre les civilisations.

57. Le 15 novembre 2008, des groupes religieux, culturels et de la société civile se sont réunis à Zinj (Bahreïn) pour marquer la Journée internationale de la tolérance sous le thème « La tolérance ou l'harmonie dans la diversité ». Le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Manama y a pris la parole pour faire part des initiatives menées par l'ONU et donner lecture du message du Secrétaire général à l'occasion de la Journée.

58. La onzième édition de la Coupe des immigrants, tournoi de football organisé deux fois par an par la Ligue brésilienne des immigrants et le Centre d'information de Rio de Janeiro en novembre et décembre 2008, regroupait des équipes des

communautés immigrantes de la ville. La contribution du Centre d'information à l'organisation de la manifestation s'inscrivait dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir le dialogue entre les civilisations à l'aide du sport en tant qu'outil de développement et de paix.

59. En janvier 2009, en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Service d'information du bureau des Nations Unies en Ukraine a organisé une manifestation dans le but d'engager de jeunes Ukrainiens dans un dialogue interculturel avec des représentants de minorités nationales pour vaincre les stéréotypes.

Rapprochement entre Palestiniens et Israéliens

60. En collaboration avec le Gouvernement autrichien, le Département de l'information a organisé à Vienne, les 2 et 3 décembre 2008, un séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient axé sur le rôle des pays voisins dans le processus de paix dans la région. Le séminaire des médias de 2009 tenu à Rio de Janeiro en juillet, en collaboration avec le Département et le Gouvernement brésilien, portait sur le rôle de l'opinion publique et des médias dans la recherche de la paix au Moyen-Orient.

61. Le Département appuie un programme de partenariat entre les autorités locales israéliennes et palestiniennes, les organisations non gouvernementales internationales et le PNUD visant à installer un vaste projet de traitement des eaux usées à Gaza. Les parties intéressées se sont réunies à Jérusalem le 10 juin 2009 pour faire avancer ce projet de renforcement des mesures de confiance dans le but d'assainir le milieu côtier des deux communautés.

62. En collaboration avec l'Institute for Global Leadership, le Département a tenu, au Siège de l'Organisation des Nations Unies en mars 2009, une conférence de presse avec un ancien combattant palestinien et un ancien soldat israélien membres de l'organisation « Combattants pour la paix » basée à Jérusalem. Les deux hommes, qui ont perdu des proches lors du conflit, font partie d'un mouvement de plus de 600 anciens soldats israéliens et anciens combattants palestiniens qui ont opté pour des moyens pacifiques en vue de mettre un terme à la violence dans la région.

Sensibilisation des médias et publications

63. Le Centre d'actualités de l'Organisation des Nations Unies a couvert diverses manifestations, dont la séance plénière de l'Assemblée générale consacrée au point de l'ordre du jour intitulé « Culture de paix », le deuxième Forum de l'Alliance des civilisations et la Conférence asiatique des religions pour la paix, qui s'est tenue à Manille en octobre 2008. La Télévision des Nations Unies a entièrement couvert la séance plénière de l'Assemblée générale consacrée à la culture de paix et en a regroupé des séquences pour les organismes de télédiffusion par le biais d'un ifeed. Ces questions ont été largement diffusées par la Radio des Nations Unies, notamment sous forme de nouvelles du deuxième Forum de l'Alliance des civilisations et de la séance plénière de l'Assemblée générale.

64. La *Chronique de l'ONU* a publié deux articles de Zehra F. Kabasakal Arat sur les droits de l'homme et l'entente religieuse et/ou culturelle, intitulés « Women's Rights as Human Rights: The Promotion of Human Rights as a Counter-Culture », et

de Navanethem Pillay intitulé « Are Human Rights Universal? ». Un article sur le Forum d'Istanbul a été affiché sur le site intranet de l'ONU, iSeek, tenu par le Département de l'information. Le Département a également diffusé à travers le monde plusieurs publications de l'ONU qui sont d'une grande importance dans la promotion de la tolérance et du dialogue, dont *World Religions and Norms of War*, le *Rapport mondial sur le développement humain, 2004 : la liberté culturelle dans un monde diversifié* et *Earth and Faith: A Book of Reflection for Action*.

Action éducative

65. Le Département a organisé une soirée culturelle et un concert intitulé « Rompre le silence, tambour battant » dans la salle de l'Assemblée générale pour marquer la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves en mars 2009. Dans le cadre des manifestations commémoratives, une vidéoconférence mondiale a réuni des lycéens du Canada, de Sainte-Lucie, de Trinité-et-Tobago, de Sierra Leone et des États-Unis d'Amérique qui ont donné un aperçu de l'histoire de leur pays et de la manière dont il était lié à la traite transatlantique des esclaves.

66. Comme autres manifestations, il y a notamment eu une projection de films documentaires, suivie de débats avec les réalisateurs; une conférence sous forme d'exposé général à l'intention des organisations non gouvernementales ayant pour titre « Legacy of the slave trade in modern society » (L'héritage de la traite des esclaves dans la société moderne); et un programme spécial de livre axé sur l'esclavage.

67. Parmi les récentes activités menées dans le cadre de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste et du programme de sensibilisation prévu à cet effet, figuraient notamment trois réunions-débats sur le lien entre les principes fondateurs de l'Organisation et ses activités prescrites dans les domaines liés à la commémoration de l'Holocauste et à la prévention du génocide; le soixante-dixième anniversaire du pogrom de la Nuit de cristal; et le discours de la haine sur Internet, y compris le négationnisme et les brimades en ligne.

68. Le Département a produit une vidéo éducative intitulée « Des empreintes pour l'avenir » dans le but de communiquer les leçons tirées de l'Holocauste aux élèves du secondaire par l'examen d'objets historiques. Il y a également eu comme autres manifestations commémoratives : une séance d'information des ONG sur les juifs sépharades; la signature d'un ouvrage avec le projet « Mémoires des survivants de l'Holocauste »; une exposition sur l'eugénisme, intitulée « Médecine mortelle : la création d'une race dominante », montée par l'United States Holocaust Memorial Museum; et la projection du film *Watermarks*.

69. Six centres d'information des Nations Unies basés dans des pays d'Afrique francophone ainsi que des lycéens et un survivant de l'Holocauste ont participé à une vidéoconférence organisée par le Département.

70. Paolo Coelho, Messager de la paix des Nations Unies s'occupant de dialogue interculturel, a enregistré un message d'intérêt public pour l'UNESCO à l'occasion du soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et contribué à un message vidéo au Séminaire mondial consacré à l'Année internationale des langues, « Language Matters! Linguistic Diversity, Globalization

and Development » (Les langues, ça compte! Diversité linguistique, mondialisation et développement), organisé par le Département en collaboration avec l'UNESCO au Siège de l'ONU en décembre 2008.

71. Le 17 mars 2009, le Département et la chaîne de télévision Sci-Fi ont conjointement organisé un débat au Siège de l'ONU sur le dernier épisode de la série télévisée *Battlestar Galactica*. Le débat, auquel ont participé les acteurs et les créateurs de l'émission ainsi que des représentants de l'ONU, a permis d'aborder des thèmes importants pour l'Organisation et pour la série télévisée qui a été bien accueillie par les critiques, notamment ceux de la réconciliation et du dialogue des civilisations et des religions.

H. Département des affaires économiques et sociales

72. Le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département a été désigné en vertu de la résolution 62/90 de l'Assemblée générale pour procéder à des échanges avec les entités du système des Nations Unies pour ce qui est des questions se rapportant au dialogue interculturel et interreligieux et pour coordonner leur contribution au processus intergouvernemental. Le Bureau continuera d'agir à ce titre au cours de la soixante-quatrième session de l'Assemblée, notamment pour ce qui est de la coordination avec les entités compétentes des Nations Unies et l'établissement des rapports devant être présentés à l'Assemblée. À cet égard, le Bureau a également procédé à des consultations sur l'examen de la possibilité de proclamer une décennie des Nations Unies, comme il est indiqué dans la résolution 63/22 de l'Assemblée. Les résultats de ces consultations figurent à la section IV ci-dessous.

73. Le Bureau a également été invité à présenter un exposé sur les activités de l'ONU dans ce domaine à diverses réunions et à envoyer un représentant à une réunion préparatoire au troisième Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles à Astana. Dans sa résolution 63/22, l'Assemblée générale a prévu la fourniture d'un soutien et d'une assistance technique par le système des Nations Unies dans le cadre de cette manifestation.

74. L'autre entité du Département qui contribue directement à ce domaine d'activité est le secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones relevant de la Division des politiques sociales et du développement social dont les travaux ont été exposés en détail dans le rapport présenté à l'Assemblée à sa soixante-troisième session (A/63/262, par. 76 à 85).

75. Par ailleurs, la neuvième session de l'Instance permanente sur les questions prévue en mai 2010 et dont le thème principal est intitulé « Le développement vu sous l'angle de la culture et de l'identité des peuples autochtones : les articles 3 et 33 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones contribuera beaucoup au dialogue interculturel. L'article 3 de la Déclaration porte sur le droit à l'autodétermination, tandis que l'article 33 consacre le droit des peuples autochtones à décider de leur propre identité et du choix des membres de leurs institutions.

III. Aperçu des autres initiatives régionales et mondiales majeures prises en matière de dialogue interculturel et interreligieux

76. En sus des activités menées par l'ONU, d'importantes initiatives dont certaines exposées ci-après s'inscrivaient dans le cadre de la promotion du dialogue interculturel et interreligieux ont été lancées par d'autres acteurs régionaux et internationaux, d'aucunes depuis la séance plénière de l'Assemblée générale des 12 et 13 novembre 2008 consacrées à la culture de paix, d'autres prévues dans un prochain avenir. Il conviendrait de rappeler que l'Assemblée avait bénéficié à cette occasion d'un haut niveau de participation rehaussé notamment par la présence du Roi Abdullah bin Abdul Aziz Al Saud d'Arabie saoudite, qui a présenté le document final de la Conférence mondiale sur le dialogue tenue à Madrid en juillet 2008.

77. Au Siège de l'ONU, le Forum tripartite consacré à la coopération œcuménique pour la paix a continué à se réunir régulièrement une fois tous les deux mois en moyenne, pour procéder à un échange d'informations et de vues sur des questions se rapportant à la coopération œcuménique à l'ONU. Des invitations ont été adressées à des entités des Nations Unies, telles que l'UNICEF et l'Alliance des civilisations, pour qu'elles viennent faire part au Forum de leurs activités de coopération avec les organisations religieuses et de leur contribution au dialogue interreligieux. Les travaux du Forum sont dirigés par une troïka, présidée par les Philippines et composée de l'UNESCO et du Comité chargé des organisations non gouvernementales religieuses à l'ONU.

78. Le Conseil de l'Europe a tenu sa conférence des ministres de la culture sur le thème du dialogue interculturel comme base de paix et de développement en Europe et dans les régions voisines en décembre 2008 à Baku.

79. La Fondation euroméditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, qui fait partie intégrante du Partenariat euroméditerranéen, vaste accord politique entre l'Union européenne et 10 pays partenaires du sud de la Méditerranée a continué à mener des activités intergouvernementales.

80. La réunion Asie-Europe a continué à renforcer l'aspect culturel et œcuménique de ses activités en organisant des conférences et des manifestations visant à promouvoir la diversité culturelle, ainsi qu'un camp interconfessionnel et culturel pour la jeunesse en Thaïlande en février 2009, et en tenant son cinquième dialogue interconfessionnel à Séoul du 22 au 25 septembre 2009.

81. Une Conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations et la diversité culturelle a eu lieu du 2 au 4 juin 2009 à Kairouan (Tunisie) à l'initiative de l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture et de l'Organisation internationale de la Francophonie avec le soutien du Gouvernement tunisien. La déclaration adoptée à l'issue de la Conférence constitue un vibrant appel au dialogue entre les civilisations et au respect de la diversité culturelle.

82. Plus de 60 délégations de dirigeants de religions mondiales et traditionnelles et de hauts représentants de grandes organisations internationales ont participé au troisième congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles tenu à Astana les 1er et 2 juillet 2009 et à l'issue duquel a été adopté un appel visant à promouvoir le dialogue œcuménique, la compréhension mutuelle et la solidarité (voir A/63/918-S/2009/341). Le Kazakhstan a également accueilli le 17 octobre

2008 à Astana une conférence ministérielle sur le thème « Un monde commun : le progrès par la diversité » qui a abouti à la déclaration d'Astana préconisant un renforcement de la coopération entre les cultures et les civilisations (A/63/512-S/2008/677).

83. Un communiqué a été adopté à l'issue d'une réunion tenue à Moscou à l'initiative de Kirill 1er, Patriarche de Moscou et de tous les chefs religieux de confession chrétienne, juive et musulmane de la Fédération de Russie annonçant la création d'un groupe consultatif de haut niveau de chefs religieux en partenariat avec l'UNESCO.

84. Une réunion ministérielle extraordinaire du Mouvement des pays non alignés sur le dialogue interconfessionnel et la coopération pour la paix aura lieu à Manille du 1er au 3 décembre 2009. Ce sera la première fois que le Mouvement des pays non alignés exploitera le potentiel de dialogue interconfessionnel et de coopération pour promouvoir des objectifs communs.

85. Le Parlement des religions du monde, qui regroupe des chefs et adeptes membres des communautés religieuses et spirituelles mondiales pour discuter de la paix, de la diversité et de la viabilité au sein de ces communautés dans le cadre de la concorde et de la coopération œcuménique, se réunira à Melbourne (Australie) en décembre 2009.

86. L'ex-République yougoslave de Macédoine organisera la deuxième Conférence mondiale des religions pour la paix en 2010.

87. Le troisième dialogue Asie-Moyen-Orient visant à favoriser la compréhension mutuelle entre les deux régions se déroulera en Thaïlande en 2010.

IV. Examen de la possibilité de proclamer une décennie des Nations Unies pour le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix

88. Dans sa résolution 63/22, l'Assemblée générale a prié le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination de faciliter, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'examen de la proclamation éventuelle d'une décennie des Nations Unies pour le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix. En application de ce mandat, le Secrétariat a, en coordination avec l'UNESCO, procédé à des consultations visant à lui permettre de recueillir des avis auprès de divers acteurs compétents et de mieux déterminer la valeur ajoutée qu'une telle décennie pourrait avoir ainsi que les difficultés que ce processus risquerait d'engendrer. Le présent chapitre présente les résultats de ces consultations.

89. Le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination s'est concerté avec la coalition des organisations non gouvernementales religieuses sur la proclamation d'une décennie des Nations Unies sur le dialogue, l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix. La coalition d'organisations interconfessionnelles, attachée au respect de la foi et des valeurs de diverses traditions et convictions, a entamé un processus de réflexion sur un projet de décennie au début de 2008. À l'occasion d'une réunion tenue à Ossining (New

York) en mars 2009, la coalition a été officiellement constituée et le projet de proclamation d'une décennie formalisé. Le Bureau a pris part à cette réunion et informé les participants du rôle de l'ONU dans le domaine du dialogue interculturel et interreligieux, en particulier le processus intergouvernemental à l'Assemblée. Le 4 mars, le Bureau a organisé au Siège de l'ONU pour le compte de la coalition, un déjeuner d'information dans le but de communiquer aux États Membres et aux acteurs de la société civile les résultats de la réunion d'Ossining. Le Bureau a également contribué, le même jour, à l'instauration d'un dialogue entre des représentants de la coalition et des organismes du système des Nations Unies. Le projet de proclamation d'une décennie, tel que retenu par la coalition, peut, à toutes fins utiles, être consulté sur son site Web à l'adresse ci-après http://faithdecadeforpeace.net/.

90. Les États Membres ont également été consultés et invités à faire connaître leurs vues sur la question dans une note verbale datée du 8 avril 2009. Un rappel prolongeant les délais de réponse a été adressé à tous les représentants permanents à New York le 26 mai 2009. Au moment de l'établissement du présent rapport, le Secrétariat avait reçu 23 réponses des États Membres ci-après : Bahreïn, Bélarus, Brésil, Burkina Faso, Chili, Colombie, Danemark, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Guyana, Indonésie, Maroc, Maurice, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suisse et Thaïlande.

91. La plupart des réponses reçues des États Membres contenaient des avis positifs sur le projet de décennie, généralement considéré comme une heureuse initiative en faveur du renforcement du dialogue et de l'entente entre les cultures et les religions. Les pays ont exprimé leur attachement aux valeurs de respect et de tolérance que le projet de décennie viserait à promouvoir au niveau international et la contribution qu'il pourrait apporter à la lutte contre l'extrémisme. Cette initiative permettrait également de mener des actions viables en faveur du dialogue interconfessionnel et interculturel, au-delà de l'Année internationale du rapprochement des cultures en 2010.

92. Il a été proposé d'assortir la proclamation de la décennie d'un plan d'action visant à définir les objectifs à réaliser ainsi qu'un calendrier d'activités qui orienterait l'action aux niveaux international et national vers des résultats concrets. Il a également été estimé que la décennie devrait aider les États Membres à adopter des textes législatifs pertinents, à appuyer les institutions travaillant dans ce domaine, à créer dans chaque pays un service chargé de ces questions, à établir des liens entre les institutions religieuses et à favoriser la recherche.

93. Certains États Membres ont souligné la nécessité d'associer la société civile et les médias au projet de décennie, de manière à bien promouvoir les vertus du dialogue et de la tolérance au sein de la société.

94. Des États Membres ont également exprimé un certain nombre d'inquiétudes à la fois au sujet de la thématique de l'initiative et du contexte ainsi que du processus d'évaluation de cette idée et dont il faudra tenir compte au moment de l'examen du projet.

95. À propos de thématique, certains ont estimé que le rôle de l'ONU dans le domaine œcuménique était vague ou douteux, en ce sens qu'un dialogue est l'affaire des individus qui l'engagent ou des différentes religions et traditions spirituelles

elles-mêmes, qui se sont dotées d'institutions et d'instruments internationaux divers à cette fin. Le rôle des institutions gouvernementales et intergouvernementales se limite donc à permettre à ce dialogue de s'instaurer et à aménager les structures éducatives et socioculturelles adéquates permettant aux individus de l'amorcer avec succès. À cet égard, certains ont fait du respect des droits de l'homme, notamment de la liberté de conviction et d'expression, une condition préalable à la matérialisation de ce dialogue.

96. Compte tenu du fait que le dialogue interconfessionnel est un aspect du dialogue interculturel élargi et de la culture globale de la paix, certains États Membres ont estimé que les efforts devraient être davantage axés sur la notion de culture au sens vaste du terme, plutôt que sur le lancement d'une initiative séparée, axée sur la foi. Il conviendrait également de veiller à s'entendre sur le sens que recouvrent, pour tous, ces notions de dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations.

97. Pour ce qui est du contexte actuel et de la démarche à suivre, certains États Membres ont indiqué que le projet de décennie doit s'inscrire dans le cadre des Nations Unies et d'autres initiatives internationales dans des domaines apparentés, notamment les travaux de l'UNESCO, de l'Alliance des civilisations et du Forum tripartite consacré à la coopération œcuménique pour la paix. Il conviendrait de chercher à établir des relations réciproques et des synergies entre ces initiatives et de laisser suffisamment de place à d'autres dans le cadre du projet de décennie.

98. La thématique, les objectifs et les réalisations escomptées de la décennie devraient être pleinement pris en compte avant que les États Membres ne puissent se prononcer sur le projet, ce qui reviendrait à évaluer les résultats des initiatives en cours. Il a également été proposé de procéder à une étude de faisabilité exhaustive de la décennie.

99. De l'avis de certains, la multiplication des manifestations internationales (quatre années internationales en 2010 et neuf décennies en cours) avait également entamé leur efficacité et amoindri leur retentissement politique. Aussi, faudrait-il éviter de décider de nouvelles commémorations internationales et accorder la priorité à la réalisation d'activités concrètes dans le cadre des initiatives actuelles.

100. La question des coûts engendrés par la proclamation d'une telle décennie a été évoquée tout comme la nécessité, en cette conjoncture financière difficile, de s'en tenir à l'essentiel du mandat de l'Organisation.

101. Les réponses reçues des États Membres, quoiqu'en nombre limité, ont confirmé le souci de promouvoir la paix et la compréhension mutuelle par le dialogue. Elles ont également révélé qu'il fallait faire avancer les travaux avant que ce projet puisse susciter une vaste mobilisation consensuelle au niveau intergouvernemental. À ce propos, les États Membres souhaiteraient tenir compte des aspects suivants lors de leurs prochaines délibérations à l'Assemblée générale.

102. De l'avis du Secrétaire général, il capital d'assurer la cohérence et la coordination d'activités similaires au sein du système des Nations Unies. Les questions liées au dialogue entre les cultures, les civilisations et les religions sont examinées au sein de divers instances et organismes du système des Nations Unies, diversité qui rend la question difficile à aborder par des acteurs non affiliés à l'ONU et tend généralement à amoindrir leur retentissement. Il importe donc de veiller à ce que le projet de décennie soit lié aux activités en cours et les prolonge. Étant donné

qu'une décennie internationale et une année internationale ont déjà été proclamées dans ce domaine, il serait sage de commencer par en évaluer les résultats et en tirer les enseignements qui serviront à lancer d'autres initiatives par la suite. La Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde s'achevant en 2010, son rapport final constituerait un excellent moyen de dégager les activités susceptibles d'être poursuivies dans le cadre d'un mécanisme de suivi. Les résultats de l'Année internationale du rapprochement des cultures (2010) permettraient également de déterminer ce qui pourrait être réalisé grâce à ce type d'initiative. Son évaluation devrait pouvoir susciter des célébrations complémentaires telles que le projet de décennie et donner une plus nette idée des acteurs dont le concours pourrait être sollicité ainsi que des activités à mener. Les forums successifs de l'Alliance des civilisations qui bénéficient d'un très large soutien de la part des États Membres devraient être également pris en considération à cet égard.

103. Le projet de décennie pourrait présenter l'avantage de se prêter à un regroupement des activités menées par cette myriade d'acteurs pendant une plus longue période. En l'occurrence, son objectif devrait être vaste et englober les divers aspects de la question liés aux cultures, aux civilisations ou aux religions. Le titre du projet de décennie pourrait être modifié en conséquence. Ses buts ultimes pourraient être étendus au-delà de la recherche de la paix et englober les trois piliers de l'Organisation des Nations Unies que sont la paix, les droits de l'homme et le développement. Cette adhésion expresse aux objectifs généraux de l'ONU pourrait contribuer à accroître la mobilisation en faveur de cette initiative.

104. Enfin, le rôle de l'UNESCO et ses compétences dans ces domaines précis devrait être souligné. Il est le seul organisme du système des Nations Unies doté d'un mandat spécifique lui permettant de s'occuper de ces questions de grande envergure, avec le soutien sans faille de son personnel et de services spécialisés dans la culture. Toute initiative future devrait donc reconnaître le rôle primordial de l'UNESCO dans ce domaine et sa capacité de mobiliser d'autres acteurs des Nations Unies.

V. Conclusion

105. L'année 2010 sera une année particulièrement riche pour le dialogue interculturel et interconfessionnel à l'ONU. Le système célébrera l'Année internationale du rapprochement des cultures, pour laquelle l'UNESCO élabore un plan d'action qui pourrait conduire à la création de mécanismes de suivi. On se souviendra qu'à sa soixante-cinquième session, conformément à sa résolution 60/4, l'Assemblée générale examinera également la suite donnée au programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. Compte tenu de la multiplicité des initiatives prises au niveau international pour promouvoir le dialogue interculturel et œcuménique et de la nécessité d'éviter une fragmentation des activités, l'Assemblée pourrait souhaiter demander l'établissement d'un rapport de synthèse sur ces diverses initiatives à sa prochaine session, avant de décider de se prononcer sur une décennie des Nations Unies pour le dialogue entre les religions et les cultures.